



ALTERNANCE

Ensemble Construisons l'Avenir

Edito

EXPROPRIATIONS – Ce que le Maire vous cache

HALTE AU BETON A PAUL HOCHART

A l'Hay-Les-Roses, le développement urbain, obsession du Maire, conduit à des excès inconsidérés!

Excès dans le maniement de la truelle avec les projets de la ZAC Paul Hochart, à l'est de la ville, mais aussi excès et contre-vérités dans les propos et les discours servis aux habitants.

La veille de notre réunion publique du 18 octobre 2007, Patrick SEVE a osé faire distribuer aux habitants une lettre scandaleusement mensongère dont nous publions un extrait ci-dessous :

Cabinet du Maire

PS/MM
Réf: CMPA1020070003WCE

L'Hay-les-Roses, le 17 octobre 2007

Chère Madame, cher Monsieur,

Par ailleurs, le projet concernant le quartier de Lallier est lié à l'arrivée du tramway et à la volonté de la ville d'aménager, sur la nationale 7, une entrée de ville harmonieuse autour d'un projet de place comprenant des activités économiques, des commerces de proximité, des équipements publics et des logements mixtes. **Il est donc faux de dire que des expropriations sont prévues en 2008 ; également faux de parler de 300 logements (!), aucune décision, aucun projet à l'heure actuelle n'allant dans ce sens ! ; au contraire, puisque nous envisageons plutôt le développement économique de ce quartier et l'amélioration du cadre de vie pour les habitants.**


Le Maire,
Patrick SEVE
Conseiller Régional d'Ile-de-France

Ces aménagements, approuvés par sa majorité au Conseil Municipal du 22 juin 2007 (délibération n° 12), Patrick SEVE les a délégués à la SADEV, une société d'économie mixte de 25 personnes. Cette opération autorise ainsi tous les montages financiers possibles et masque aux habitants les dérives financières de leur ville, comme le précise le contrat passé entre la Mairie et la Sadev :

b) Logements

Les lots de logements sont disposés de part et d'autre de la coulée verte départementale, et sur la rue Paul Hochart, selon le principe de parcelles en profondeur ménageant des espaces privatifs traversant affectés au stationnement et au paysagement. L'ensemble des lots représente une capacité à construire de 24 300 m² SHON, soit 280 logements environ.

Le dossier de la concession d'aménagement signé par Patrick SEVE et confirmé par le Conseil Général le 1er octobre 2007, va même jusqu'à prévoir les délais et dates d'expropriation :

ACQUISITIONS	053 jours	Lun 05/08/05
Acquisitions parcelles par voie amiable	616 jours	Lun 05/09/05
Acquisitions parcelles à l'expropriation (Procédure Indemnitaire, libération des lieux)	182 jours	Mer 30/07/06

Donc, selon ces documents, tous PUBLICS et consultables sur demande en mairie ou au Conseil Général, la SADEV prévoit d'exproprier et de faire libérer les lieux dès juillet 2008, à l'est de la Ville, pour réaliser non pas 300 logements comme nous l'avons annoncé mais "seulement" 280 !

HALTE AUX MENSONGES **A L'HAY-LES-ROSES**

Mesdames, Messieurs, habitants de l'Hay-Les-Roses, voilà comment Monsieur Patrick SEVE gère vos intérêts, voilà son sens du parler vrai !

Voilà aussi comment il écarte les questions qui fâchent et les vérités qui blessent !

Voilà aussi, comment accessoirement avec le concours d'une société financière, il fait vivre notre ville à crédit et nous enfonce tous dans le surendettement bancaire.

Et ce fabuleux projet, le Maire, qui n'a pas les moyens de le financer, compte sur vous pour le faire, dans un futur incertain mais assuré !

Ne pas jeter sur la voie publique